



Europe Ecologie Nord-Pas de Calais
212, rue Gambetta - 59000 Lille
Tél. 03 20 31 64 56
www.nord-pas-de-calais.regions-europe-ecologie.fr

Monsieur Zine Dine OUAHBI
Président de l'association
Le Club Citoyen
8, boulevard des Bruyères
59300 Valenciennes

Lille, le 4 mars 2010

Monsieur le Président,

En réponse à vos courriers concernant la charte d'engagement régional pour la prévention et la lutte contre les discriminations, permettez nous tout d'abord de vous remercier pour le débat organisé à votre initiative le 23 février dernier.

Au nom d'Europe écologie, nous sommes heureux de vous confirmer aujourd'hui notre détermination à lutter avec vous pour l'égalité et contre toute forme de discriminations.

Voici comme convenu nos réponses détaillées aux quatre questions posées à travers la Charte que vous proposez.

1. Création d'une Commission consultative régionale de prévention et de lutte contre les discriminations ouverte à la société civile.

Nous sommes favorables à cette proposition, sous réserve que cette commission fasse l'objet d'une réflexion spécifique, avec les représentants associatifs et institutionnels, afin de préciser la composition de cette commission, son périmètre d'action et les moyens financiers et humains qui pourront être consacrés à son bon fonctionnement. L'enjeu est clairement de mettre en place une instance dotée d'une mission précise, dont les avis et recommandations influenceront les politiques publiques.

2. Créer un poste de Vice-Président(e) chargé(e) de la prévention et de la lutte contre les discriminations.

Cette problématique doit effectivement être intégrée dans une des délégations de l'exécutif régional. En inscrivant ce thème de manière explicite dans le périmètre d'intervention d'une vice-présidence, la Région affichera ainsi sa volonté d'agir concrètement en faveur de la prévention et de la lutte contre toute forme de discrimination.

3. Définir et mettre un œuvre un « plan pluriannuel régional de prévention et de lutte contre les discriminations » partagé.

Les propositions portées par Europe Ecologie vont pleinement dans ce sens. Ce plan – dont la construction doit être largement partagée avec les acteurs associatifs et institutions concernées – doit permettre d'agir de manière transversale, dans l'ensemble des politiques régionales. L'objectif principal est de faire converger les efforts déployés qui vont dans le sens d'une meilleure connaissance des situations et comportements discriminatoires et qui permettent de diffuser les outils efficaces et les expériences réussies, menées par divers acteurs (associations, centres sociaux, institutions ...).

4. *Renforcer au sein des différentes instances et services de l'administration régionale les programmes de formation visant à lutter contre les préjugés et comportements discriminatoires.*

La Région doit faire preuve d'exemplarité dans ce domaine. Suite à la décision prise en octobre 2009 (sur proposition des Verts) d'adopter la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale, un premier travail est engagé au sein des services. Il s'agit d'abord de dresser un état des lieux et d'identifier les principales situations de discrimination (liée au handicap, à l'origine, à l'âge, au genre ...). À tous les niveaux de la hiérarchie, l'enjeu est à présent d'agir sur les causes structurelles qui produisent les inégalités et les discriminations. La formation des personnels et des élus est à ce titre essentielle. Europe Ecologie veillera à ce que la lutte contre les préjugés et les comportements discriminatoires fasse l'objet de programmes spécifiques inclus dans le Plan de formation de l'institution, et proposés au personnel au titre du DIF (droit individuel à la formation).

La lutte pour l'égalité et contre les discriminations est un enjeu politique majeur pour notre société. Élaborer et mettre en œuvre une politique régionale dans ce domaine relève de l'intérêt général en terme de solidarité entre les populations et d'équilibre des territoires.

Soyez assuré de la détermination d'Europe Ecologie à agir en ce sens, et recevez, Monsieur le Président, l'expression de nos plus sincères salutations.

Patrick TILLIE
*Candidat Europe Ecologie
(2^{ème} sur la liste du Nord)*

Jean-François CARON
*Tête de liste régionale
Europe Ecologie Nord-Pas de Calais*